



Concertation continue et information du public

Rapport d'activité

02/03/2026

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



SOMMAIRE

<u>1</u>	<u>PREAMBULE</u>	<u>3</u>
<u>2</u>	<u>L'INFORMATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DES PHASES 1 & 2</u>	<u>4</u>
2.1	VIA LE SITE INTERNET	4
2.1.1	ACTUALISATIONS DU SITE INTERNET	4
2.1.2	FREQUENTATION DU SITE INTERNET	4
2.1.3	LES REPONSES AUX QUESTIONS POSEES SUR LE SITE INTERNET	4
2.2	VIA LES PLAQUETTES D'INFORMATION THEMATIQUES	5
2.2	VIA L'ORGANISATION D'UN COLAC	5
2.3	VIA LES RETOMBES MEDIATIQUES DES EVENEMENTS	6
2.4	VIA LA DISTRIBUTION DE FLYERS TERRITORIALISES.....	6
2.5	VIA LA NEWSLETTER.....	6
2.6	VIA DES CAMPAGNES RESEAUX SOCIAUX.....	6
<u>3</u>	<u>L'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES SECTEURS DES OPERATIONS DES PHASES 1 & 2</u>	<u>6</u>
<u>4</u>	<u>LA CONCERTATION CONTINUE AVEC LES RIVERAINS DES FUTURS TRAVAUX</u>	<u>7</u>
4.1	VIA LES PREMIERS COMITES DE SUIVI DES TRAVAUX.....	7
4.2	VIA LES ECHANGES BILATERAUX	7

1 PREAMBULE

Conformément à leurs engagements pris dans le cadre de l'Enquête d'Utilité Publique de 2022, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, maîtres d'ouvrage du projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) ont, en 2025, poursuivi l'information et la concertation continue et répondu aux sollicitations du public.

Le présent bilan annuel expose ainsi :

- Les démarches d'information du public, effectuées par les maîtres d'ouvrage, sur le projet dans son ensemble et sur les secteurs directement concernés par les opérations de phase 1 ;
- Les démarches de concertation continue, effectuées par les maîtres d'ouvrage, avec les riverains des futurs travaux, via les comités de suivi des travaux et via les échanges bilatéraux.

2 L'INFORMATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DES PHASES 1 & 2

2.1 Via le site internet

2.1.1 Actualisations du site internet

En 2025, le site internet a été mis à jour régulièrement. Parmi les mises à jour notables, on peut noter :

- **Tout au long de l'année**, 20 actualités publiées ;
- **En janvier**, plaquette d'information sur les acquisitions foncières ;
- **En avril**, plaquette d'information sur les occupations temporaires ;
- **En mai**, nouvelle vidéo sur la navette toulonnaise ;
- **En septembre**, nouvelle page « zoom sur les opérations de phases 1 & 2 dans les Alpes-Maritimes » et Foire Aux Questions (FAQ) spécifique ;
- **En septembre**, nouvelle page « les travaux de Nice Aéroport »
- **En novembre**, nouvelles pages « zoom sur » les opérations de phases 1 & 2 dans le Var et à Marseille et FAQ spécifiques à chacun des 2 départements ;
- **En décembre**, nouvelle vidéo sur le relogement du plateau des Abeilles.

2.1.2 Fréquentation du site internet

En 2025, 44 800 visites ont été effectuées sur le site internet du projet (pour moins de 30 000 en 2024) et 90 100 pages ont été vues (pour 60 000 en 2024). Le temps moyen passé sur le site par visite était de 6 minutes 19 secondes, équivalent à l'année précédente.

2.1.3 Les réponses aux questions posées sur le site internet

Sur l'année 2025, 65 questions ont été posées via le site internet (contre 10 en 2023 et 34 en 2024). 60 réponses ont été apportées et 5 le seront dans les meilleurs délais.

Les questions posées ont porté sur, par ordre décroissant d'occurrences :

- Les phases 3 & 4,
- Les expropriations, à Saint-Cyr et au niveau du tunnel de Saint-Louis,
- La traversée souterraine, son tracé exact et les résultats des diagnostics réalisés
- Les nuisances et le planning des travaux, en particulier autour de Marseille Saint-Charles
- Le calendrier des enquêtes parcellaires et des travaux
- L'impact du projet sur des propriétés, en vue de leur achat, ou de leur vente
- L'évolution des dessertes, notamment des gares varoises
- Les offres de services
- Le projet dans sa globalité
- La réalisation d'une ligne Marseille-Nice
- Des demandes de rendez-vous

2.2 Via les plaquettes d'information thématiques

A partir de janvier, les maîtres d'ouvrages (MOA) et leur assistant à maîtrise d'ouvrage foncier (AMO) ont remis aux riverains rencontrés dans le cadre des futures acquisitions foncières une plaquette présentant le déroulement de la procédure d'acquisition foncière et son calendrier prévisionnel.

A partir d'avril, les MOA et leurs bureaux d'études en charge de la réalisation des campagnes d'acquisition de données ont remis aux riverains rencontrés dans ce cadre une plaquette présentant la procédure d'occupation temporaire, les indemnisations possibles et le calendrier prévisionnel.

A partir de décembre, les MOA ont adressé par courrier et remis à l'occasion de rencontres, aux riverains des travaux marseillais, une plaquette présentant l'intérêt et le déroulement des référés préventifs, procédure à travers laquelle un expert, désigné par le tribunal administratif, consigne, dans un rapport, l'état des propriétés situées à proximité des travaux avant qu'ils ne démarrent et à leur issue, de manière à permettre aux propriétaires de faire valoir leurs droits en cas de désordre (fissure...).

L'ensemble de ces documents a été mis en ligne sur le site internet (cf chapitre 2.1)

2.2 Via l'organisation d'un COLAC

Le 25 février 2025, les MOA ont organisé une réunion du Collège des Acteurs à Marseille (COLAC), à laquelle ils ont invité les 68 associations et chambres consulaires membres du Collège.

En présence de 19 représentants associatifs et socio-économiques des 3 départements, les MOA ont présenté l'avancement du projet des phases 1 & 2, le dispositif d'information du public prévu pour accompagner les travaux de la phase 1, ainsi que les prochaines étapes.

Les interventions des participants ont porté sur :

- Les opérations de phase 1
- L'offre de service proposée par la Région
- Le financement et le coût du projet
- L'impact des travaux des opérations de phase 1, à Saint-André, entre Marseille et Aubagne, à l'Estaque,
- Le risque géotechnique dans le secteur de Nice Aéroport
- La demande de réduction des impacts des travaux sur les circulations ferroviaires
- Les procédures administratives, et notamment les enquêtes parcellaires
- L'ERTMS
- Les comités de suivi des travaux
- La communication interne aux agents SNCF en contact avec le public
- Les maisons du projet

2.3 Via les retombées médiatiques des événements

Le 16 mai, le 19 juin et le 16 décembre, les MOA ont organisé, avec les partenaires cofinanceurs du projet, 3 événements : le premier pour dévoiler la navette toulonnaise, le second pour lancer des travaux de la gare de Nice Aéroport et le dernier pour lancer les travaux à Marseille Saint-Charles.

Les présidents des collectivités cofinanceurs du projet, ou leur représentant, ainsi que les Préfets de département ont participé à ces événements. Le Président de la République a participé à l'événement marseillais.

A ces occasions, un dossier de presse a été réalisé et remis aux journalistes présents.

Ces 3 événements, en présence des principaux acteurs politiques locaux, régionaux, voire nationaux, ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique : interviews télévisées et radiophoniques, articles dans la presse et sur internet, posts sur les réseaux sociaux.

2.4 Via la distribution de flyers territorialisés

En mai 2025, les MOA ont réalisé 1 flyer territorial sur chacun des 3 départements concernés par les phases 1 & 2 de la LNPCA.

Ces flyers présentent les bénéfices apportés sur l'ensemble de la région par le projet en termes de services ferroviaires, ainsi que des zooms des opérations et services sur chacun des départements.

Ces flyers ont été distribués à l'occasion des événements de lancement, ainsi qu'aux collectivités en ayant fait la demande pour diffusion par leurs soins.

2.5 Via la newsletter

Le 10 juillet 2025, les MOA ont adressé aux 7000 acteurs présents dans la base de données des acteurs une newsletter présentant :

- Le projet des phases 1 & 2,
- La signature des conventions de financement des opérations de phase 1 dans le Var et à Nice,
- Le calendrier des opérations de phase 1 sur les 3 départements.

2.6 Via des campagnes réseaux sociaux

Du 18 au 26 septembre, les MOA ont diffusé 2 campagnes Facebook et Instagram géolocalisées sur le Var et les Alpes-Maritimes pour présenter les bénéfices de la navette toulonnaise et azuréenne.

Ces campagnes ont touché 3,3 millions de personnes, qui ont vu la campagne en moyenne 3,5 fois en 10 jours (soit plus de 11 millions de vues au total).

Elles ont généré 14 463 clics, 282 réactions et 13 commentaires.

3 L'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES SECTEURS DES OPERATIONS DES PHASES 1 & 2

Dans le cadre des campagnes d'acquisition de données (sondages géotechniques, diagnostic bâtis et avoisinants), SNCF Réseau a organisé des distributions de flyers ou adressé ces flyers par mail, pour informer les riverains des campagnes prévues près de chez eux.

En juin et octobre, des flyers ont été boîtés chez les riverains concernés par les sondages sur le corridor Ouest (Belle de Mai, Bellevue, Halte d'Arenc, Mirabeau, Bernabo, Barnier, gare de l'Estaque) et la traversée souterraine de Marseille.

4 LA CONCERTATION CONTINUE AVEC LES RIVERAINS DES FUTURS TRAVAUX

4.1 Via les premiers comités de suivi des travaux

Le 16 septembre, les MOA ont organisé le premier comité de suivi des travaux de la gare de Nice Aéroport.

En présence d'une dizaine de riverains associatifs ou professionnels, cette réunion a permis d'installer le comité de suivi, de partager le dispositif d'accompagnement des travaux et de présenter l'opération de gare de Nice Aéroport et les premiers travaux préparatoires.

Les échanges avec les participants ont porté sur :

- La signalétique en gare pour les personnes en situation de handicap
- Les accès à la gare
- Les caractéristiques du pont-rail Maïcon et du carrefour entre le boulevard Maïcon et le boulevard Cassin
- L'accueil prévu en gare pour les personnes en situation de handicap
- Les secteurs alimentés par la canalisation de gaz déviée
- Les horaires de neutralisation du boulevard Cassin pendant les travaux.

Le 8 décembre, les MOA ont organisé le premier comité de suivi des travaux de Marseille Saint-Charles phase 1.

En présence d'une vingtaine de riverains associatifs ou professionnels, cette réunion a permis d'installer le comité de suivi, partager la charte de fonctionnement, de présenter le projet LNPCA des phases 1&2, de partager le dispositif d'accompagnement des travaux et de présenter les aménagements du secteur de la gare Marseille Saint-Charles phase 1 et les premiers travaux engagés et à venir sur 2026.

Les échanges avec les participants ont porté sur :

- Les modalités d'organisation et participation au comité de suivi
- Le contenu du projet LNPCA
- Les nuisances sonores générées par les nouveaux aménagements
- La configuration de la maison du projet
- Les modalités de déroulement des travaux et leurs impacts (horaires, matériaux dangereux, impacts sur la circulation routière, ...).
- La nature des sous-sols en lien avec les travaux
- Les modalités d'information à mettre en place pour une information

4.2 Via les échanges bilatéraux

Afin de maintenir le lien avec les parties-prenantes du projet, des rencontres bilatérales entre les maîtres d'ouvrages SNCF Réseau/SNCF Gares et Connexions et les riverains, associations ou entreprises ont eu lieu tout au long de l'année.

En outre, des échanges bilatéraux ont également été conduits dans le cadre des discussions amiables menées en continu par les opérateurs fonciers des MOA.

A Marseille :

- **Le 14 janvier**, rencontre avec l'entreprise Segro sur les sujets fonciers à St André, au niveau du pont-rail Mirabeau et du Pont-rail Bernabo ;
- **Le 6 février**, rencontre sur site avec l'entreprise ITESA afin de présenter et partager les contraintes liées aux travaux LNPCA ;

- **Le 10 juin**, rencontre et visite sur site avec l'entreprise Aftral ainsi que le lycée professionnel Saint-André, dans la continuité des précédents échanges afin de recueillir les différentes contraintes d'exploitation du site en lien avec les travaux LNPCA ;
- **Le 27 mars**, contact téléphonique avec le Grand Port Maritime de Marseille (GPM) afin de préciser les parcelles délimitées à l'enquête parcellaire ;
- **Les 9 et 10 avril**, 3 prises de rendez-vous, avec un syndic de copropriétés et deux riverains du tunnel de Saint-Louis en vue de la réalisation des diagnostic bâtis avoisinants ;
- **Le 18 avril**, échange téléphonique avec l'Aparthôtel Adagio Crimée afin de présenter le projet pour pour préparer la pose de capteurs pour mesures les vibrations et l'acoustique ;
- **Le 6 mai**, visite sur site de l'entreprise Fraikin impactée par la phase travaux sur le secteur de Saint-André ;
- **Le 6 mai**, visite sur site d'un riverain du Canet pour adapter les modalités de réalisation des sondages et en réduire ainsi les nuisances.

Des échanges bilatéraux avec 5 riverains du corridor Ouest et 4 riverains de Saint-André ont également eu lieu dans le cadre des discussions amiables menées en continu par les opérateurs fonciers des MOA.

A Saint-Cyr :

- **Le 8 janvier**, échange téléphonique avec une riveraine ;
- **Le 14 janvier**, échange téléphonique avec une famille ;
- **Les 10, 22, 24, 27 et 28 janvier**, échanges téléphoniques avec une propriétaire et son notaire ;
- **Le 30 janvier**, échange téléphonique avec une riveraine ;
- **Le 3 février**, échange téléphonique avec un riverain ;
- **Le 4 février**, échange téléphonique avec une riveraine ;
- **Le 26 février**, échange téléphonique avec un riverain pour que l'entreprise GEOTEC puisse entrer sur la parcelle pour réaliser des sondages ;
- **Le 5 mars**, échange téléphonique avec une riveraine ;
- **Le 6 mars**, échange téléphonique avec le propriétaire de Aqualand ;
- **Les 10 et 19 mars**, échange téléphonique avec une riveraine ;
- **Le 17 mars**, échange téléphonique avec un riverain ;
- **Le 4 avril**, échange téléphonique avec le propriétaire de Aqualand ;
- **Les 14, 22, 23, 30 avril**, échange téléphonique avec des riverains ;
- **Le 30 avril**, rencontre avec des propriétaires ;
- **Le 28 mai**, rencontre avec les habitants du chemin privé de Sorba ;
- **Le 28 mai**, rencontre avec le CS et Syndic de la résidence les jardins du port ;
- **Le 25 juillet**, rencontre avec les copropriétaires du Bressado pour un sujet d'emprise définitive ;
- **Le 5 novembre**, rencontre avec la société Aqualand pour archéologie préventive ;
- **Le 5 novembre**, rencontre avec un riverain chemin de la bourrasque pour des sondages géotechniques ;
- **Le 11 décembre**, rencontre avec les copropriétaires et le syndic de la copropriété les Jardins du port ;
- **Le 11 décembre**, rencontre d'une riveraine petit chemin de Sorba ;
- **Le 12 décembre**, rencontre avec les copropriétaires et les syndics des copropriétés le Bressado ;
- **Le 12 décembre**, rencontre avec les copropriétaires et les syndics des copropriétés le Clos de la cour pavée ;

- **Le 12 décembre**, rencontre avec un riverain chemin de la Bourrasque.

Des échanges bilatéraux avec 40 riverains ont également eu lieu dans le cadre des discussions amiables menées en continu par les opérateurs fonciers des MOA.

A La Pauline :

Des échanges bilatéraux avec 24 riverains ont eu lieu dans le cadre des discussions amiables menées en continu par les opérateurs fonciers des MOA.

A Cannes :

- **Tout au long de l'année**, échanges par mail avec des représentants de la résidence du Château de la Mer pour les tenir informés de l'avancement des études ;
- **Le 29 septembre**, visite du bâtiment du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL), du site occupé par la régie Palmbus et de la résidence Cannes Midi pour préparer la réalisation des sondages géotechniques ;
- **Le 2 octobre**, rencontre, en présence de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL), avec l'entreprise Helioclim pour échanger sur le projet de gare à Cannes La Bocca, ses impacts fonciers sur le bâtiment de la société et sur les sondages géotechniques et bâtimentaires à réaliser ;
- **Le 12 novembre**, rencontre avec les entreprises RESO et Founiresto pour échanger sur le projet de gare à Cannes La Bocca, ses impacts fonciers sur le bâtiment occupé par les deux sociétés et sur les sondages géotechniques et bâtimentaires à réaliser.

FIN DU DOCUMENT

Maitres d'ouvrage

SNCF Réseau

Direction Générale des Grands Projets
Agence LNPCA-HPMV
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de Dunkerque
13002 Marseille

SNCF Gares & Connexions

Direction Générale des Grands Projets
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de Dunkerque
13002 Marseille

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

